La Fête des maires, c'est toute l'année!

Surnommée la «perle de la Côte» en raison de sa situation privilégiée au-dessus du lac et au pied du Jura, la commune de Burtigny/VD conserve son identité rurale, malgré l'arrivée de nouveaux habitants séduits par la création de logements dans d'anciennes fermes et par la beauté des paysages. La commune s'est également lancée dans un projet de coopérative d'habitation. Très attachée à son patrimoine forestier, Burtigny s'est engagée dans une gestion pérenne de son importante forêt, comme l'explique sa Syndique Valérie Jeanrenaud, par ailleurs cofondatrice de l'événement littéraire «Le Livre sur les quais», qui se déroule chaque année à Morges, au mois de septembre.

Valérie Jeanrenaud, Syndique de Burtigny/VD

«Notre commune est un havre de paix»

- Comment définissez-vous Burtigny?
- C'est un havre de paix. Elle est située à 750 mètres d'altitude, domine le lac avec vue sur le Jet d'eau à Genève et, face à la route principale du village, vue sur le Mont-Blanc. Jusqu'en 2015, la commune n'attirait pas beaucoup de nouveaux habitants, mais la situation a changé avec la rénovation et la transformation en appartements des grosses fermes du XIXe siècle qu'abrite Burtigny. Les familles notamment ont été séduites par les prix de ces logements et par la nature environnante. Le village n'est pas très étendu et nous avons la chance que notre territoire ne soit pas mité. Nous avons conservé nos vastes zones agricoles. Aujourd'hui, la population est de 420 habitants. Beaucoup participent à la vie de la commune, mais le risque de devenir une commune dortoir existe toujours.

- Avez-vous des commerces de proximité?
- Non, il est difficile de faire venir des commerces et, dans notre cas, il faudrait pouvoir offrir un local. Nous avions une poste qui a malheureusement fermé. Le seul lieu public actuellement est l'Auberge du Lion d'or, fort connue pour ses recettes du terroir et son bon rapport qualité-prix. Elle est fréquentée tant par les habitants de la commune que par des personnes extérieures.

- Qu'en est-t-il de la mobilité?
- Nous sommes à dix minutes en voiture de Gland et à vingt minutes de Nyon. La voiture reste pour le moment obligatoire, mais nous faisons partie de l'association Région de Nyon, qui réalise des projets pour la population en matérialisant des synergies entre villes et villages. Nous disposons donc maintenant d'un bus par heure durant la semaine et de quelques bus pendant le week-end. Parallèlement, la commune travaille sur un projet de covoiturage, initié par les habitants. La plupart du temps, les gens sont seuls dans leur voiture; nous réfléchissons donc, par exemple, à créer une application destinée aux communiers. L'idée serait de répondre aux besoins des pendulaires, mais pas seulement. Nous pensons aussi aux parents qui amènent leurs enfants à leurs activités extra-scolaires.

- Quelle est la politique énergétique de la commune?
- Depuis 2008, nous avons installé le chauffage à distance pour l'ensemble de la commune, qu'il s'agisse de bâtiments publics ou privés. Nous avons créé pour cela une entreprise en commun avec la SEIC, Société électrique intercommunale de la Côte, dont la commune de Burtigny est le deuxième actionnaire. L'alimentation du chauffage se fait majoritairement grâce à des plaquettes de bois local. Enfin, depuis 2015, nous enregistrons aussi une hausse des installations solaires.

COMMUNE DE BURTIGNY

Valérie Jeanrenaud.

- Burtigny possède une forêt qui s'étend sur 200 hectares. Comment la gérez-vous?
- La forêt est le patrimoine le plus important de la commune et nous en prenons grand soin. Nous avons fait récemment

COMMUNE DE BURTIGNY

Un havre de paix situé à 750 mètres d'altitude.

le choix d'une sylviculture pérenne, afin d'obtenir un bois de qualité que nous pourrons vendre au secteur de la construction, notamment pour les charpentes. Cette gestion se traduit en outre par différentes essences d'arbres, de hauteurs et d'âges divers. Nous avons aussi décidé de ne pas vendre de bois à l'étranger, afin de favoriser les circuits courts et de soutenir les petites scieries, qui sont en train de disparaître. Or chacune est spécialisée et il est important de conserver cette diversité, ainsi que des emplois. Concernant la biodiversité, nous avons revitalisé les lisières en collaboration avec Pro Natura. Elle permettent notamment de préserver la forêt de la sécheresse et d'offrir un abri aux animaux. Nous avons planté des pommiers, qui font le lien entre le monde agricole et la forêt. Egalement avec Pro Natura, nous allons répertorier la biodiversité animale et végétale sur le territoire communal. Nous travaillons aussi avec différents partenaires, dont l'Université de Neuchâtel, afin de mettre en place un observatoire des abeilles.

- Vous évoquiez la transformation des fermes dans la commune. Des projets immobiliers sont-ils en cours?

- Pour les rénovations, nous venons de terminer le plan d'affectation du village qui impose quelques règles telles que la couleur et les ouvertures, afin de garantir la cohérence du tissu bâti. En matière de projet, nous avons celui d'une coopérative d'habitation sur un terrain communal que Burtigny tient à réaliser depuis plusieurs années, mais qui a pris du retard, faute du bon partenaire. Actuellement, le projet est relancé grâce à un partenariat avec la coopérative d'habitation genevoise Equilibre. La construction répondra à certains critères, dont l'utilisation du bois de Burtigny, une isolation en paille ou en chanvre et des jardins bios comprenant des essences indigènes. La commune a choisi de louer le terrain pour une période à définir, de 75 ou 99 ans, ce qui permet de garantir un revenu annuel pérenne.

- Justement, comment vont les finances de la commune?

- Elles sont plutôt bonnes, nous ne sommes pas très dépensiers de nature. Mais nous faisons bien attention à entretenir scrupuleusement, par exemple, les bâtiments et les conduites d'eau. Nous restons raisonnables, avec un seul projet important par législature.

- Quelle est la vie culturelle et associative à Burtigny?

- Des associations contribuent à créer des liens entre les habitants et nous accueillons désormais le Festival du Film vert, qui aura lieu l'année prochaine du 9 mars au 4 avril. Nous collaborons aussi depuis deux ans avec l'EPFL et l'association Assemble, qui vient à Burtigny avec ses étudiants en architecture et une scierie mobile pour leur permettre de faire leurs maquettes. Les jeunes vont voir les maisons du village et rencontrent la population; c'est très enrichissant pour tout le monde. A la fin, les étudiants réalisent une œuvre en remerciement. J'ai ainsi reçu un t-shirt avec, représentés dessus, les plans de ma maison! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIA AUBERT